



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 50

L'HONORABLE LISE BACON

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 23 juin 2009

LE SÉNAT

Le mardi 23 juin 2009

L'HONORABLE LISE BACON

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à l'honorable Lise Bacon. Je le fais contre son gré puisqu'elle a demandé qu'il n'y ait pas de période d'hommages en son honneur. Je ne pouvais toutefois passer sous silence son incroyable carrière politique.

Madame le sénateur Bacon laisse une contribution inestimable à tous les Canadiens et Canadiennes de par son travail de députée au Québec et de sénateur.

Au Québec, elle a été élue députée de Bourassa en 1973 et de Chomedey en 1981. D'entrée de jeu, elle a été promue au Cabinet à titre de ministre d'État aux Affaires sociales puis de ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et ministre de l'Immigration. Elle a continué de grimper les échelons et a été nommée vice-première ministre du Québec, ministre des Affaires culturelles et responsable de l'Office des ressources humaines, de la Commission de la fonction publique et de l'application de la Charte de la langue française. Elle a été membre du Conseil du Trésor, puis ministre de l'Environnement, ministre de l'Énergie et des Ressources et ministre du Développement régional.

Depuis sa nomination au Sénat en 1994, sa présence, son expertise et son efficacité ont été appréciés au sein de multiples comités dont le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, le Comité permanent des affaires étrangères, le Comité des privilèges, du Règlement et des

droits du Parlement et le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

Elle a occupé au Sénat le poste de vice-présidente du caucus libéral du Québec et de présidente du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration et du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Son sens de la justice, en tant que présidente de comité, est admirable. Sa productivité dans toutes les tâches qu'elle entreprend a fait d'elle un atout inestimable pour le Sénat. Enfin, son amour incommensurable du Québec, sa belle province natale, et de notre pays est un baume pour chacun d'entre nous, car elle s'est toujours efforcée de travailler dans notre meilleur intérêt.

Je tiens particulièrement à souligner l'excellent travail du sénateur Bacon en tant que présidente de l'Association interparlementaire Canada-France. Au fil de ses huit années à la présidence, elle a tissé des liens de plus en plus forts entre nos deux pays. Les membres de chacune des deux associations Canada-France et le groupe d'amitié France-Canada n'ont que des éloges pour le travail remarquable du sénateur Bacon, et je puis en témoigner personnellement car je fais partie de ce groupe.

Sénateur Bacon, ce fut un honneur de travailler sous votre présidence, auprès de vous et avec vous. Votre présence se fera sentir au Sénat et dans nos cœurs encore longtemps.

Au nom des honorables sénateurs, nous vous remercions et nous vous souhaitons un nouveau chapitre de la vie des plus sereins.
